



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

### À toutes les personnes intéressées DÉROGATION MINEURE

**AVIS public est donné** que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 20 juillet 2015 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

#### **NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE**

**2775, rue des Perdreaux** : réduire la marge latérale gauche de 4 mètres à 3,50 mètres, tel que montré au certificat de localisation préparé par Sylvain Lebel, arpenteur-géomètre, 12107 de ses minutes, en date du 18 septembre 2014 et ce, afin de régulariser l'implantation du bâtiment résidentiel existant;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Le document qui y est mentionné peut être consulté au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

**DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 24 juin 2015**

Le greffier par intérim

(s) Yan Senneville

Yan Senneville